Projets déjà mis en place ou programmés

Groupe de travail

DÉPLACEMENTS

Mars 2020

Eghezée

Opération de Développement Rural

Plan Communal de Mobilité d'Eghezée

Eghezée Mobilité

Phase 3– Présentation du plan d'actions Dans le cadre de l'Enquête Publique

agora-urba.eu
environnement
espace public
paysage
territoire
mobilité

SPW
Service public de Wallonie
Direction Générale opérationnelle
Mobilité & Voies Hydrauliques
Département de la Stratégie de la Mobilité
Direction de la Planification de la Mobilité

Fiche action P1

Réseau piéton et PMR

CT 3-5 ans | MT 5-10 ans | LT +10 ans

Objectifs poursuivis

Développer la qualité des cheminements piétons utilitaires (trottoirs ou accotements) et espaces de séjour piétons

- **Continuer à rénover et à améliorer les cheminements piétons** (suppression des obstacles, entretien des revêtements, …) afin de les rendre attrayants et adaptés aux flux réels ou potentiels de piétons ;
- **Libérer de l'espace public en faveur des piétons** et garantir un cheminement continu d'un coté au moins de la voirie ;
- **Sécuriser les traversées piétonnes**, spécialement sur les voies principales et durant la nuit.

Actions

- **Mettre en place dans chaque village un réseau piéton, accessible à tous (PMR) et confortable;**
- Aménager les cheminements piétons sur une distance de **200 m environ** dans les zones d'habitat villageois et de **500 m environ** (ou 10 minutes à pied) dans les zones d'habitat au départ des pôles de déplacements (écoles, commerces, équipements et arrêts de transport en commun);
- Sur les routes principales **équiper les arrêts du TEC de trottoirs permettant de rejoindre les lieux qu'ils desservent.**
- **Traiter les traversées piétonnes** en fonction de la sécurité des piétons, (visibilité, distance max à franchir d'une traite, îlot refuge, éclairage,…);
- Sur les routes principales, **aménager des traversées piétonnes à (pratiquement) tous les carrefours situés en agglomération;**

Degré de priorité et période de mise en œuvre

Priorité 1 (À court terme – de 3 à 5 ans) : Interventions dans les zones à risque et pôles de déplacement ayant les flux les plus denses et dont l'état est réputé mauvais, pour permettre de sécuriser : Les traversées piétonnes près des carrefours ; les pôles de déplacement, notamment sur les routes régionales.

Priorité 2 (À moyen terme – de 5 à 10 ans) : Interventions dans les zones à risque et pôles de déplacement ayant des flux moins denses, et dont l'état est réputé mauvais.

Priorité 3 (À long terme – plus de 10 ans) : Interventions dans les autres pôles de déplacement dont l'état est réputé mauvais, voire satisfaisant, en vue d'assurer la continuité des cheminements piétons.

+	• Proposer un réseau piéton de mobilité quotidienne au sein des entités
-	• Investissements importants pour la commune même si priorisés • Intervention sur les routes régionales qui dépendent du SPW

→ Aménagement du réseau piéton est une action continue, à laquelle il faut être attentif en permanence.

Fiche action P1-01

Réseau piéton et PMR

CT 3-5 ans | MT 5-10 ans | LT +10 ans

Description générale de l'action

Priorité	Nom de la rue	Tronçon	Eléments spécifiques
1	Route de Gembloux (N972)	Du carrefour des routes de Gembloux et Perwez au carrefour des rue des Acacias et Consèle	Route régionale de liaison locale Chaînon manquant entre le lotissement et le centre Arrêts TEC
		De la rue Tombale (avant la rue du Tilleul) au sentier de Nachau	Route régionale de liaison locale Liaison entrée du camping Arrêts TEC
2	Route de Gembloux (N972)	De la rue Tombale à la sortie d'agglomération	Route régionale de liaison locale Urbanisation d'un seul côté Permet de rejoindre le centre via la rue Tombale (plus apaisée que la N972)
	Rue du Tilleul	De la route de Gembloux à la rue menant au cimetière	Chainon manquant entre l'école, la place (et son parking), le passage piéton existant
	Rue du Château	De la place d'Aische à la fin de la zone urbanisée	Rue de desserte locale utilisée comme raccourci
3	Route de Perwez (N912b)	De la ferme à la rue du Vielahaut	Route régionale de liaison locale Chaînon manquant entre le quartier externe du Vielahaut et le centre
	Route de Gembloux (N972)	Du sentier du Nachau à la rue Tombale	Route régionale de liaison locale

Autres éléments d'attention

- Améliorer la qualité du chemin piéton reliant la route de Gembloux et la rue du Château
- Voir la proposition pour la rue du Château dans la fiche « Hiérarchie du réseau viaire

Localisation

Aische-en-Refail

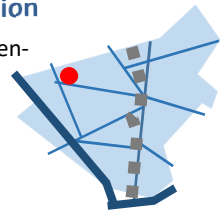

Fiche action C1

Réseau cyclable (1/3)

CT
3-5 ans

Objectifs poursuivis

Manque de connexions cyclables sur plusieurs zones de la commune.

Le réseau communal cyclable primaire proposé met l'accent sur les liaisons est-ouest permettant de relier à vélo les villages avec le centre d'Eghezée via le RAVeL et les pistes cyclables de la N91. **Ces 5 axes constituent le réseau cyclable primaire, dont la réalisation est prioritaire.**

	Axe	Action	Fiche
	Axe NS (RAVeL et N91)	Entretien	C1-01
	Axe Chaussée Romaine	Limiter le trafic aux modes doux et véhicules agricoles	C1-02
	Axe Chée Romaine – Warêt-la-Chée (NO– SO)	Plusieurs interventions	C1-03
	Axe Liernu-Boneffe	Limiter le trafic aux modes doux et véhicules agricoles	C1-04
	Axe Dhuy – Hanret	Plusieurs interventions	C1-05

Actions

Aménagement de pistes cyclables, limitation aux modes doux et véhicules agricoles, bande centrale banalisée, entretien…

+	• Connexions modes doux vers les TC et autres pôles d'attraction • Connexions modes doux entre villages • Continuité des cheminements, le vélo comme alternative valable
-	• Traversée des voiries régionales • Largeurs des voiries

Fiche action C1

Réseau cyclable (2/3)

CT
3-5 ans

Proposition de réseau cyclable primaire

Principaux axes cyclables

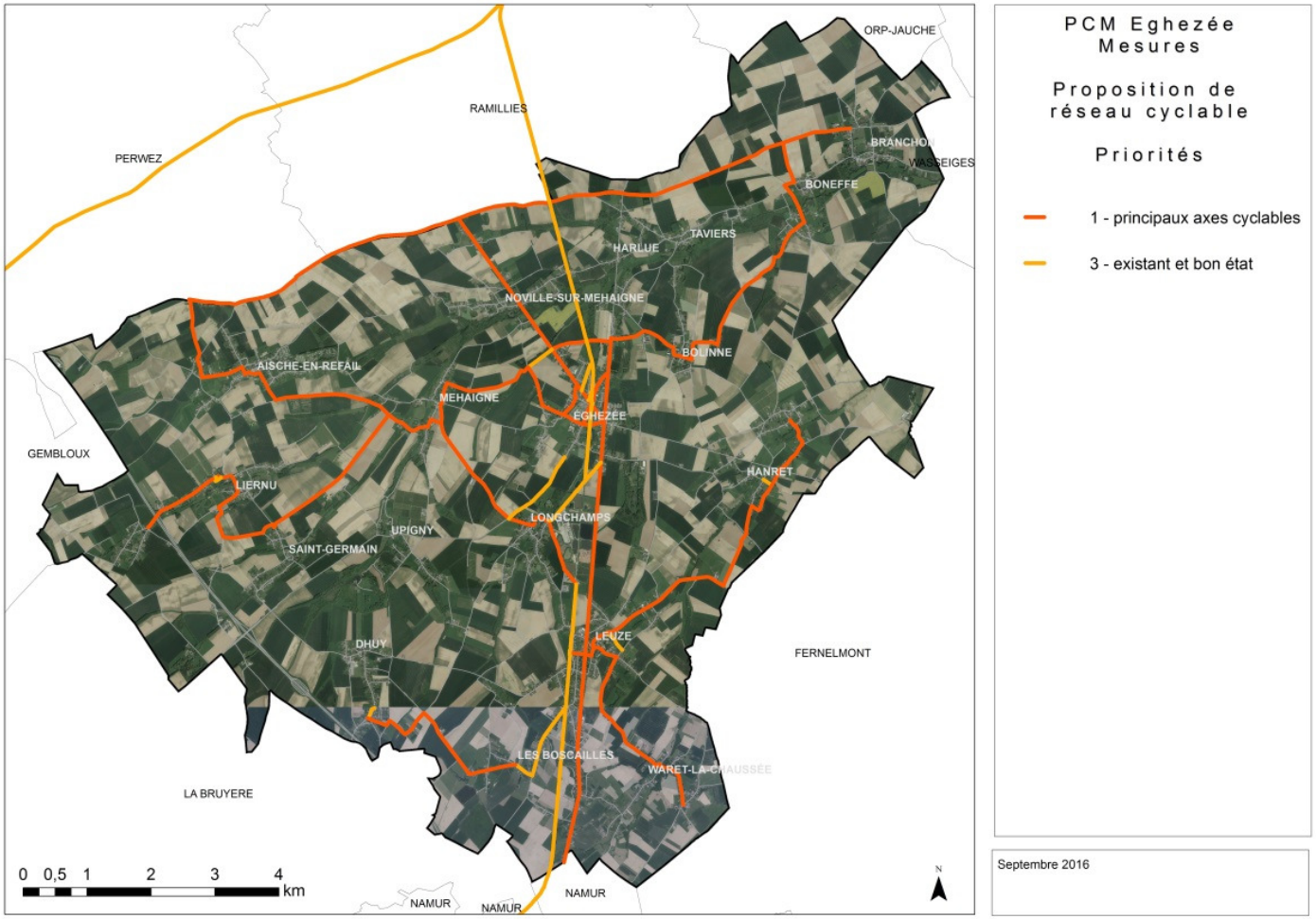

Fiche action C1

Réseau cyclable (2/3)

CT
3-5 ans

Proposition de réseau cyclable primaire

Vue d'ensemble des principaux aménagements proposés, par tronçon.

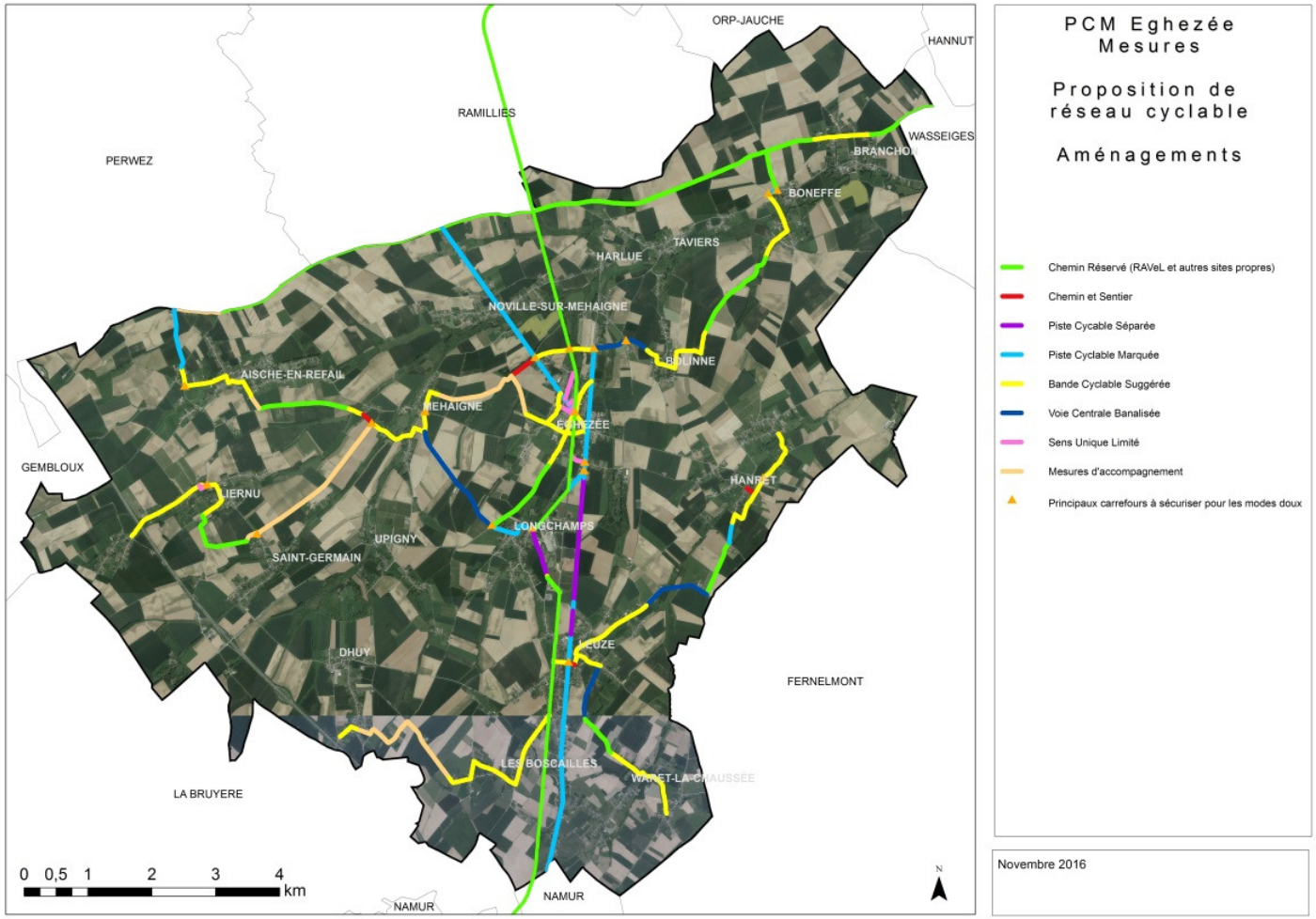

Fiche action C1

Réseau cyclable (3/3)

CT
3-5 ans

Proposition de réseau cyclable secondaire

A long terme et selon les opportunités (lors de réaménagement de voiries par exemple), le réseau cyclable primaire proposé peut être complété par un réseau **secondaire**.

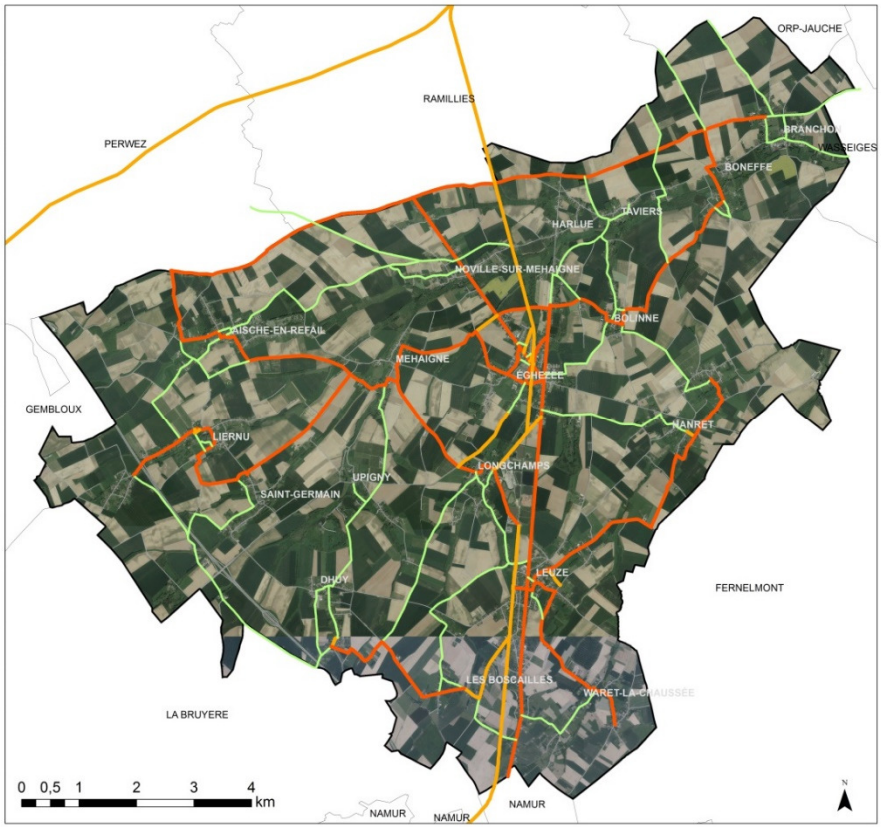

PCM Eghezée
Mesures

Proposition de réseau cyclable

Priorités

- 1 - principaux axes cyclables
- 2 - réseau secondaire
- 3 - existant et bon état

+	• Affiner encore le maillage • Continuité des cheminements, le vélo comme alternative valable
-	• Largeurs des voiries

Fiche action C2

Sécuriser les traversées du RAVeL et systématiser le balisage

CT 3-5 ans | MT 5-10 ans

Objectifs poursuivis

- 16 carrefours du RAVEL
- Sécuriser les traversées
- Systématiser le balisage,
- Une meilleure visibilité permet aussi de mettre en valeur ce RAVeL, qui bénéficie de nombreux accès directs.

Priorités

Priorisation selon la dangerosité du carrefour, la charge de trafic et le statut de la voirie traversée:

Nr	Voiries croisées par le RAVeL	
1	Chaussée romaine en limite communale	MT
2	Route de la Hesbaye	CT
3	Rue des Nozilles	MT
4	Traversée de la chaussée de Louvain (N91) dans le centre d'Eghezée	CT
5	Traversée route de Gembloux	CT
6	Rue de la Marka	CT
7	Traversée de la route de la Bruyère	CT
8/9	Rue Sainte-Anne: RAVeL le long de l'axe (réalisé)	/
10	Rue des Coquelicots	MT
11	Rue de la Terre Franche	CT
12	Route des Six Frères	CT
13	Rue des Chardonnerets	CT
14	Rue des Bruyères (1)	MT
15	Rue du Buisson	MT
16	Rue des Bruyères (2)	CT

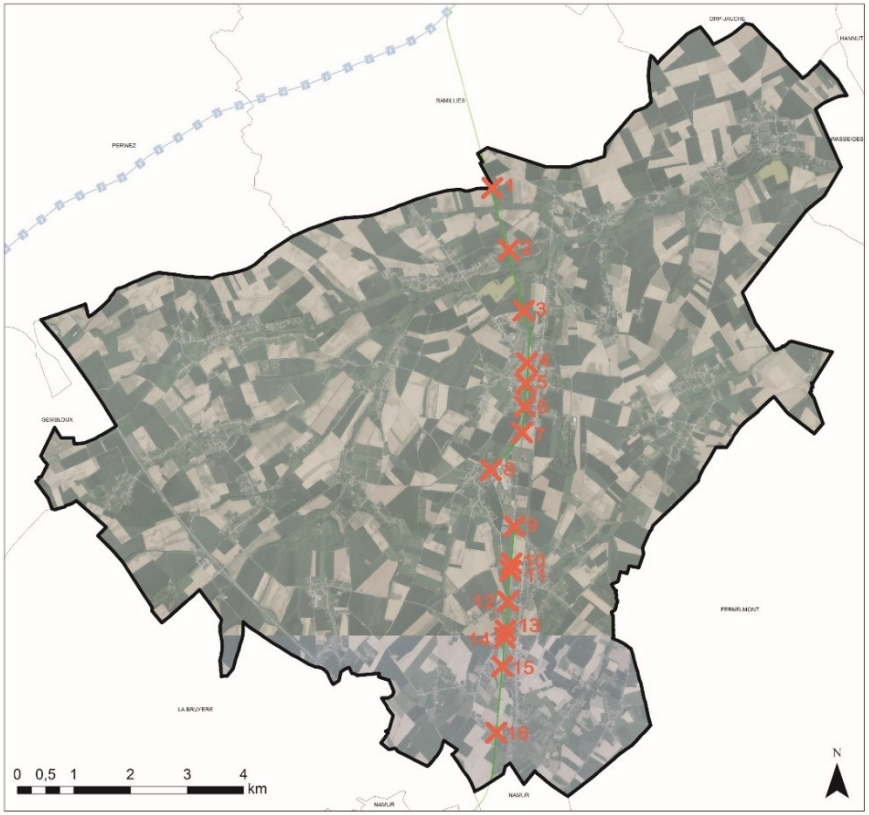

+	• Sécurité • Visibilité de la continuité, promotion du RAVeL comme itinéraire alternatif efficace, avec accès directs • Coûts limités
-	• L'infrastructure ne suffit pas, importance de la promotion

Fiche action TC-01

Liaison en transport en commun vers Gembloux

MT
5-10 ans

Objectifs poursuivis

Parmi les dix bus qui desservent la commune, aucun ne permet de relier Gembloux et Eghezée de manière directe. Cela avait été déjà souligné en 1998 dans le premier PCM d'Eghezée, et est toujours d'actualité.

Actuellement, le parcours entre Gembloux et Eghezée peut se faire en transport en commun moyennant une correspondance. Deux alternatives se présentent : avec changement à Namur (train entre Gembloux et Namur) ou en bus avec correspondance à Perwez Place ou à Ramillies Gare.

Temps de parcours en TC entre le centre d'Eghezée et la Gare de Gembloux : entre 40 min et 59 min.

Temps de parcours peu concurrentiels avec le temps de parcours en voiture (25 – 30 min).

Actions

- Étudier la demande potentielle - Lancer des enquêtes origine destination auprès des habitants d'Eghezée
- À court terme, informer davantage les usagers des possibilités de correspondance pour relier la gare de Gembloux et Eghezée
- Étudier avec le TEC Namur-Luxembourg et le TEC Brabant Wallon la possibilité d'adapter certains horaires afin d'offrir plus de correspondances qui soient avantageuses en termes de temps de parcours

→Améliorer l'accessibilité à la gare de Gembloux

- ✓**Favoriser l'intermodalité Bus – Train**
- ✓**Favoriser le transport en commun**

Localisation

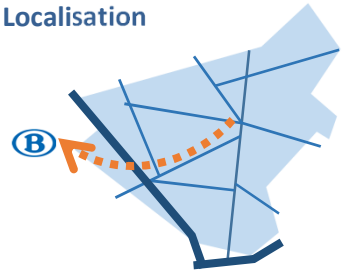

+	• Améliorer la desserte d'Eghezée • Potentiel de report modal • Baisse de pression de stationnement autour de la gare de Gembloux
-	• Sachant que les TEC travaillent à budget constant, cette proposition n'est possible que si une autre offre est supprimée ou subira une diminution de la fréquence

Fiche action RV-02

Ralentisseurs de vitesse sur voiries régionales

CT 3-5 ans | MT 5-10 ans | LT +10 ans

Objectifs poursuivis

- ✓ régulièrement des vitesses excessives
- ✓ non-respect des limitations en entrée d'agglomération.

Un aménagement implanté de manière isolée au cœur d'un village a peu de chance d'être efficace. Les objectifs sont donc:

- Inciter à ralentir **de 90km/h à 70km/h** à l'approche de la zone agglomérée
- **Inciter à ralentir** (70km/h à 50km/h) à l'entrée de la zone agglomérée, via un **effet de porte**;
- **Autres dispositifs ralentisseurs si la zone agglomérée excède 300 m**, à des endroits stratégiques: placette, abord d'école, lisière commerciale, traversée du RAVeL, arrêt TEC.

+	• Sécurité routière • Qualité de vie
-	• Réduction ponctuelle de capacité

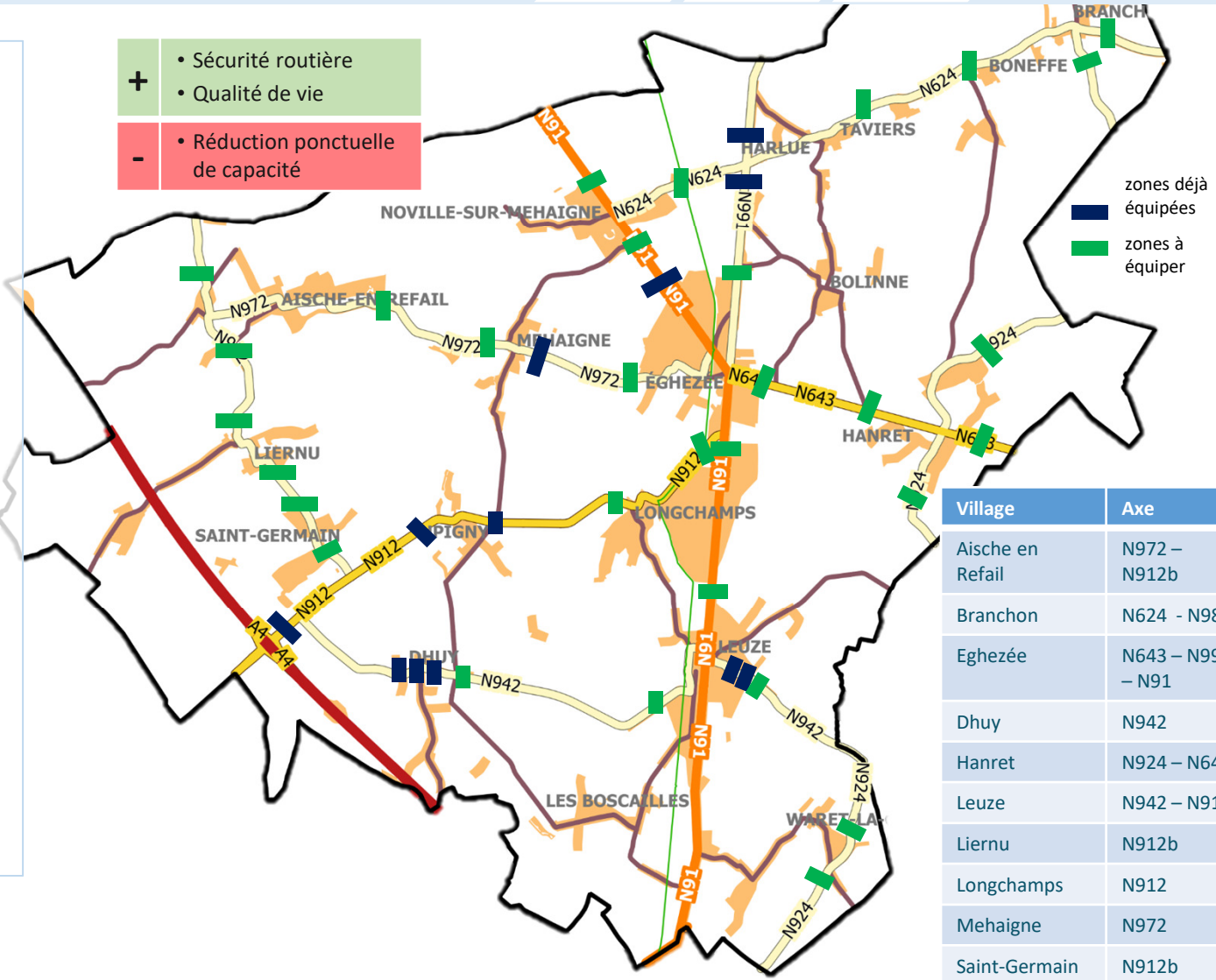

Village	Axe
Aische en Refail	N972 – N912b
Branchon	N624 - N984
Eghezée	N643 – N991 – N91
Dhuy	N942
Hanret	N924 – N643
Leuze	N942 – N91
Liernu	N912b
Longchamps	N912
Mehaigne	N972
Saint-Germain	N912b
Taviers	N624

Fiche action STA-01

Stationnement automobile

CT 3-5 ans | MT 5-10 ans | LT +10 ans

Objectifs

Le stationnement automobile générateur de nombreux problèmes :

- **Pas assez d'emplacements** à certains endroits – stationnement sauvage (rue de la gare, à Eghezée)
- **Manque de lisibilité de la signalisation vers les parkings** (ex : parking du centre Sportif à Eghezée)
- **Problèmes de stationnement** et engorgement des voiries aux heures de dépose/reprise scolaire (ex : rue du Collège, à Eghezée)
- **Espaces publics peu conviviaux** car occupés par le stationnement (ex : place de Taviers, etc…)

→ **Offrir une capacité de stationnement adéquate, bien située, et exploitée de manière à faciliter le report du stationnement des voiries commerçantes vers des parkings judicieusement placés,**

- **augmenter la rotation** en centre-ville et lutter contre les véhicules ventouses :
  - Renforcer les contrôles;
  - Reporter le stationnement de 4h et plus ailleurs La durée de stationnement doit être limitée à une durée maximale de 2 heures dans la zone comprenant la rue de la Gare, de façon à favoriser la rotation à proximité des commerces. L'objectif est de 'forcer' les travailleurs à utiliser le parking hors voirie existant pour libérer des places pour les commerces et Horeca. (parkings périphériques longue durée, exemple du parking du Centre Sportif, …) ;
- **réorganiser l'offre et encadrer le stationnement autorisé (marquages au sol, changement du revêtement, etc…)** ;
- **prévoir les effets induits en termes de stationnement des différents projets d'habitat, de zones d'activités économiques et également d'équipements publics** :
  - Imposer un minimum de places de stationnement par logement afin de ne pas répercuter les besoins de stationnement en voirie ;
    - 2 places / logement dans les villages à faible densité;
    - 1,5 place/logement à Eghezée;
    - 3 places/100 m² de commerce dans les villages et en dehors du centre-ville d'Eghezée ;
    - 1,75 places/100 m² de commerce dans le centre-ville d'Eghezée.

- **proposer une organisation du stationnement appropriée aux abords des écoles** (dépose-minute) pour faciliter la circulation.

Fiche action STA-02

Stationnement vélo

CT 3-5 ans | MT 5-10 ans | LT +10 ans

Objectifs poursuivis

On trouve de parkings vélo de bonne qualité et en quantité suffisante à certains endroits, notamment dans le centre-ville d'Éghezée. Cependant, ils sont encore en nombre insuffisant à d'autres endroits de la commune.

Installer et entretenir des équipements de parcage des vélos, près des bâtiments publics (administration, écoles, commerces,…), aux principaux arrêts TEC, axes cyclables structurants ainsi que dans les lotissements.

Le type d'équipement dépend de la durée de stationnement et revêt une grande importance pour éviter le vandalisme.

Localisation

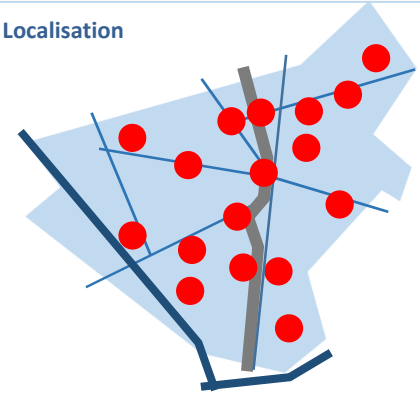

Actions

Nous recommandons :

- ✓ **L'installation de parkings vélos à toutes les écoles d'Eghezée** : dès 8 ans, les enfants sont capables de se débrouiller seuls dans la circulation, dans la mesure où des itinéraires sûrs et confortables existent ;
- ✓ **Systématiser les parkings vélos près des lieux publics, culturels, sportifs**, … en adaptant le type de parking en fonction de la durée de stationnement (arceaux, arceaux avec abri, box fermés, …). Exemples les parkings vélo à proximité du RAVEL et de la Bibliothèque, rue de la Gare et de l'école communale et du RAVEL à Leuze.

On peut commencer déjà à **penser le stationnement vélo dans les nouveaux développements** en concertation avec les promoteurs immobiliers et les syndicats de copropriété.

En outre, il faudra réfléchir à la mise en place des parkings vélo en parallèle avec l'évolution du réseau cyclable : **court-moyen et long termes.**

+	• Généraliser les parkings et ranges vélos • Investissement reste faible si comparé à la mise en place du stationnement automobile
-	• Risque de surdimensionnement dans un premier temps (vu l'usage actuel du vélo dans la commune)

Fiche action TM-0

Volet transport de marchandises et charroi agricole
Propositions générales pour l'ensemble du territoire

CT
3-5 ans

Objectifs poursuivis

- Le trafic se concentre essentiellement sur la N912 et la N91. Les voiries adjacentes à ces deux axes sont interdites à la circulation de poids lourds ou présentent une limitation de tonnage.
- C'est également le cas pour les voiries attenantes à la N643 et dans une moindre mesure à la N624.

→ Renforcer la signalétique poids-lourds

→ Mesures d'accompagnement

Localisation

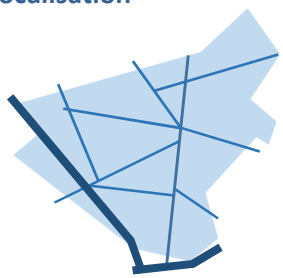

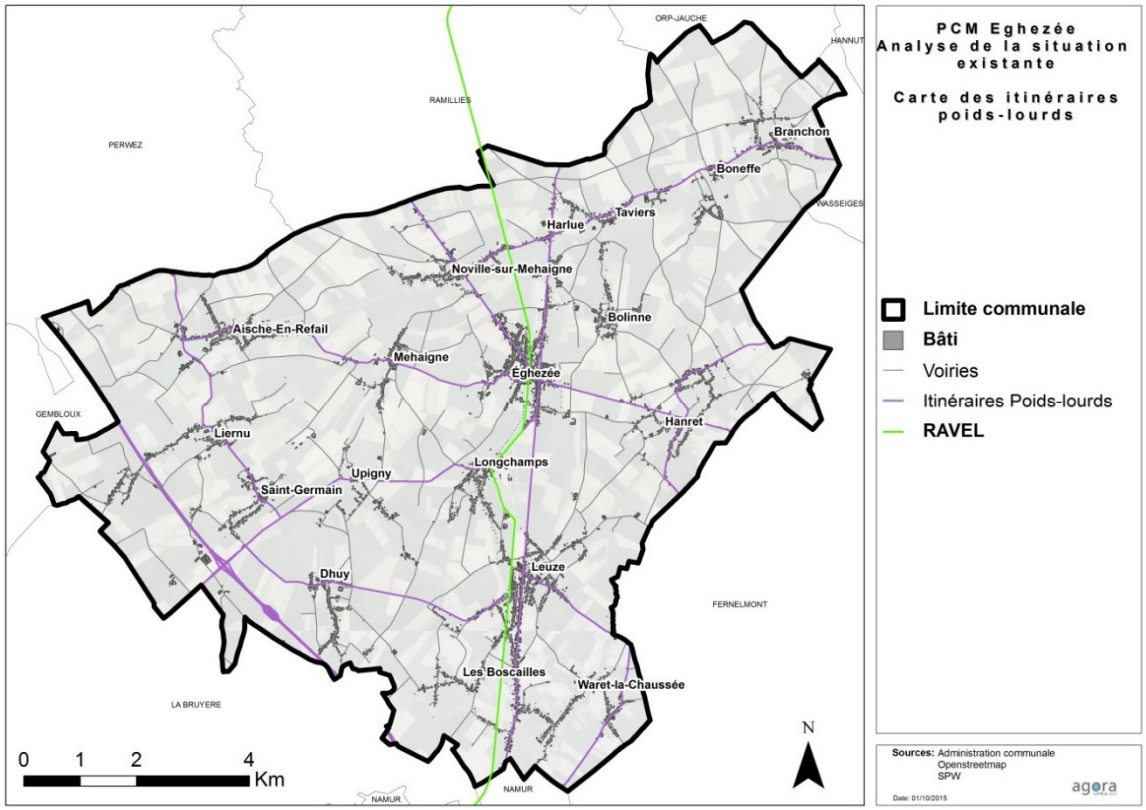

→Disposition de panneaux de limitation de tonnage surtout aux abords de la râperie (dans les rues de Longchamps et Leuze).

→Comme constaté aux comptages les voies de desserte locale sont finalement relativement peu empruntées par les poids lourds

→Sauf la N942 qui permet d'accéder à l'autoroute sans passer par le centre d'Eghezée et de la rue de la Terre Franche qui se situe à proximité de la râperie.

Fiche action TM-0

Volet transport de marchandises et charroi agricole

Propositions générales pour l'ensemble du territoire

CT
3-5 ans

Description des actions

→ **Etendre les panneaux de limitation** de tonnage aux voiries secondaires de la commune en accès aux N91 N912 et N942 → limiter un trafic de transit inopportun.

→ **Renforcer la signalétique poids-lourds sur la N942**

→ **Mesures d'accompagnement** :

- → Le dégagement nécessaire au passage de ces véhicules encombrants doit faire réfléchir au placement du mobilier urbain : potelets, mâts d'éclairage…
- → Les dispositifs ralentisseurs doivent être adaptés:
  - → Le coussin berlinois constitue le meilleur dispositif favorable aux véhicules agricoles, tout comme aux bus, puisque la distance entre essieux est supérieure au dispositif
  - → Éviter le « dos-d'âne ».

→ **Poursuivre les actions de communication déjà menées sur le territoire**

+	• Sécurité routière
-	• Mesures qui nécessitent un contrôle

Fiche action TM-02

Rue de la Terre Franche

MT
5-10 ans

Objectifs poursuivis

Remarques citoyennes → chercher des solutions au trafic sur la rue de la Terre Franche à Leuze-Longchamps.

La voirie est identifiée comme « collecte locale » et sujette à trafic de transit.

La commune porte la réalisation à brève échéance d'un centre d'entrainement de football « projet Semrée ».

→ **Réorganiser la circulation en contraignant le transit**

→ **Rationnaliser le stationnement résidentiel**

→ **Repenser les carrefours avec rue Sainte-Anne et de la Poste**

+	• Contrainte pour le trafic de transit • Meilleure organisation du stationnement qui n'empiète pas sur les accotements piétons.
-	• /

Actions

- Mise en œuvre de chicanes avec stationnement
- Marquages au sol en thermoplastique
- Potelets à mémoire de forme
- 1 chicane tous les 100 m.
- Réaménagement en dur du carrefour de la rue Sainte-Anne avec un plateau
- Réaménagement en dur du carrefour de la rue de la Poste avec un plateau

Localisation

Fiche action MSCo 02

Communication pour d'autres moyens de se déplacer à l'école

CT
3-5 ans

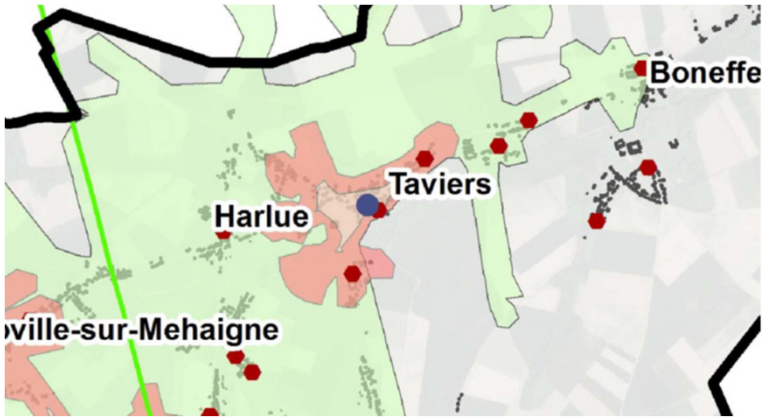

Description de l'action

→ Enquête a démontré la proximité des élèves

→ Pistes formulées pour l'école de Taviers adaptable pour à des maternelles et primaires

1/ En général

→ Groupe mobilité peut-être créer au sein de l'associations de parents de l'école.

2/ Pour les maternelles

→ **<u>Le covoiturage informel</u>**

Aide de commune pour la communication/ aide pour la mise en place et contacts entre parents

3/ Pour les primaires

→ **<u>Le rang scolaire (pédibus)</u>** – rayon inférieur à 1 km (cheminement adéquat et accompagnateurs)

→ **<u>Développement de l'utilisation du vélo</u>**

Idéal pour les déplacements de 1 à 5 km (5ème et 6ème primaire) via un ramassage scolaire

Plan mobilité et infrastructures 2019-2024

- A4-A18 Création de deux ronds-points, d'un parking de covoiturage et prise en compte des cyclistes
- N912 sécurisation du Carrefour Numa à Dhuy
- N912 sécurisation du carrefour Sainte-Anne y compris les aménagements cyclo-piétons

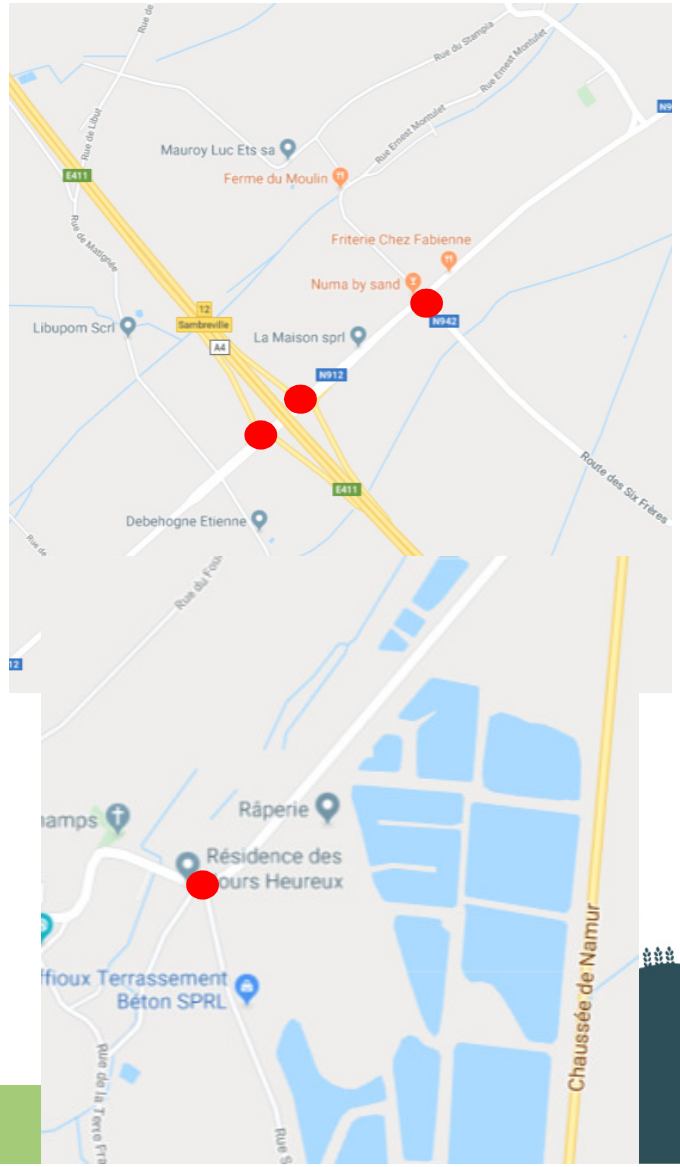

Plan d'investissement communal 2019-2021*

- **2019-1 Rue fontaine Dieu à Noville-sur-Mehaigne et à Mehaigne** : entretien de la voirie et aménagement de dispositifs de sécurité
- **2019-3: Aménagement de trottoirs à Taviers** (Place de Taviers, route de la Hesbaye , rue Bas-Tige)
- **2020-6: Aménagement de trottoirs à Hanret** (Route de Champion, et route d'Andenne)
- **2020-7: Aménagement de trottoirs**: rue du Tilleul à Aische, route de la Bruyère et rue de la Croix-d'Or à Upigny, rue Zaman à Branchon
- **2020-9: Aménagement de trottoirs à Branchon** (route de Hesbaye)
- **2021-11: Aménagement de trottoirs**: route de Hesbaye à Boneffe et route de Ramilies à Bolinne
- **2021-13: Aménagement de trottoirs**: cheminements piétons à Eghezée et Dhuy

* Notons bien que la commune a tenter d'introduire le maximum de projets pour avoir le plus de réalisation. Il s'agit donc là d'une programmation optimiste, certains projets, en bout de course, ne seront peut-être pas réalisé sur ce plan d'investissement-ci.